

COMPTE RENDU du

CONSEIL D'ECOLE N°3

COMMUNE : Ile 'Elle **Date** : le 26 juin 2017

ECOLE (s) : Jacques Prévert Durée : 1 heure 50min.

PARTICIPANTS (NOM et Qualité) :

- | | | |
|---|----------------------|-----------------------------|
| ● M. Bluteau Maire de la commune | ● Mme Vigneron | } représentants de parents. |
| ● M. Béthanis DDEN | ● Mme Clerté | |
| ● M. Durreau directeur | ● Mme Coonjobeeharry | |
| ● Mme Chabirand | ● Mme Plissonneau | |
| ● Mme Chardac | ● Mme Huart | |
| ● Mme Maazaz | | |
- } enseignants

Excusés : M. Douriaud IEN. M. Colas enseignant, M. Meyer enseignant.
Absents :

Président de séance : M. Durreau

Ordre du jour :

- Le projet d'école, bilan de l'année.
- Les projets d'actions éducatives pour l'année venir.
- Le point en matière d'hygiène et sécurité (PPMS)
- Les travaux faits dans l'année.
- Perspectives de l'école pour l'année suivante.
- Bilan de la coopérative.
- Modification du règlement intérieur.
- Composition du bureau des élections pour la rentrée suivante.

Relevé de conclusions

- *Le procès verbal du deuxième conseil d'école est validé.*
- *Le projet d'école a permis de coordonner des actions autour d'objectifs définis. L'évaluation de ces actions permet de dégager les bénéfices sur les acquisitions des élèves et d'orienter les projets de l'année suivante*
- *Les effectifs nous ont conduit à envisager la répartition suivante (susceptible d'évoluer en fonction des départs et arrivées pendant les vacances) :*

TPS PS MS	MS GS	CP CE1	CE1CE2 CM2	CM1 CM2
2+10+5=17	10+13=23	13+9=22	4+15+4=23	12+11=23

Le nouveau projet d'école, pour l'année prochaine, reprend les grands axes de l'année écoulée en les faisant évoluer pour une approche plus globale du métier d'élève. Le dispositif plus de maîtres que de classes sera un apport notable pour améliorer l'action des enseignants auprès des élèves.

- *L'hygiène et la sécurité demeurent des points d'attention qui ont fait l'objet d'évolutions matérielles (achat de talkies walkies) et organisationnelles cette année. L'évolution du ppms, en intégrant la vigilance attentat, a conduit l'équipe enseignante à effectuer plusieurs exercices dont un exercice intrusion qui s'est bien déroulé. Une modification des systèmes d'ouverture sera faite l'année prochaine.*
- *Cette année encore de nombreux travaux ont été réalisés. La mairie et ses agents sont toujours dévoués, et leur disponibilité ainsi que leur efficacité sont très appréciées de l'équipe enseignante.*
- *l'école a fait l'acquisition de nouveaux matériels au service des élèves. L'équipe enseignante a présenté l'évolution des souhaits en terme d'équipement et d'aménagement pour les années à venir.*
- *La coopérative permet un fonctionnement très apprécié de l'équipe enseignante. Il faut renforcer la communication auprès des familles sur le rôle de la coopérative ainsi que son fonctionnement. Cette année encore, l'Amicale a apporté une aide financière appréciée. La FCPE redémarre et organise le repas de la fête d'école de fin d'année.*
- *Le conseil d'école prend la décision de demander une dérogation pour la rentrée scolaire 2017, afin de modifier l'organisation scolaire de la semaine.
Les nouveaux horaires proposés sont les suivants :
Lundi 9h 12h / 13h30 16h30
Mardi 9h 12h / 13h30 16h30
Jeudi 9h 12h / 13h30 16h30
Vendredi 9h 12h/ 13h30 16h30*
- *Les membres du bureau des élections sont M. Colas, Mme, Mme Vigneron et un représentant de la FCPE.*

Points posant problème :

Néant

Signature : Le directeur, M. Durreau.

